



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E179009

VALABLE JUSQU'AU 18/09/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/09/2018  
Forme juridique : SARL  
Capital : DEPUIS LE 17/03/2023  
10 000

Raison sociale : S.N.K. PLOMBERIE CHAUFFAGE CLIMATISATION

41 RTE DE SAINT CEZAIRE  
06460 ST VALLIER DE THIEY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GRASSE

Téléphone : 06 59 63 90 14  
Portable : 06 59 63 90 14

Fax :

Siret : 842 359 846 00016

Site Internet :

E-mail : snk.plomberie@hotmail.com

Code NACE : 4322A

Responsabilité légale :  
WOLF KEVIN GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 9180209-1

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 106020771Q001

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 106020771Q001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 2 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	07/11/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	07/11/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/11/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NICE  
208, BOULEVARD DU MERCANTOUR  
SPACE "B"  
B.P. 3076  
06202 NICE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.